

VILLE DE SCOTSTOWN
SÉANCE ORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2017

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, AU 101, CHEMIN VICTORIA OUEST, SCOTSTOWN, LE MARDI 5 SEPTEMBRE 2017 À 19 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

Les conseillers : Messieurs Marc-Olivier Désilets et Monsieur Jacques Duchesneau sous la présidence de Madame Chantal Ouellet, mairesse.

Le conseiller Monsieur Iain MacAulay ainsi que la conseillère Madame Elizabeth Gauthier sont absents.

Les sièges de conseiller numéro 3 et 5 sont vacants.

Madame Monique Polard, directrice générale est également présente.

Vérification du quorum

Suite à une vérification, le défaut de quorum est constaté. Après un délai de trente (30) minutes, et ce, tel que prescrit à l'article 327 de la Loi sur les cités et villes, la mairesse et les conseillers présents, à 19 h 30, ajournent cette séance au mercredi, 13 septembre 2017, à compter de 19 h.

Un avis de cet ajournement sera donné aux conseillers absents par la directrice générale, tel que prescrit par la Loi.

VILLE DE SCOTSTOWN

Chantal Ouellet, mairesse

Monique Polard, directrice générale